

HEURES RÉELLEMENT EFFECTUÉES			TOTAL HEURES
Date	Horaires matin	Horaires après-midi	
1	h à h	h à h	
2	h à h	h à h	
3	h à h	h à h	
4	h à h	h à h	
5	h à h	h à h	
6	h à h	h à h	
7	h à h	h à h	
8	h à h	h à h	
9	h à h	h à h	
10	h à h	h à h	
11	h à h	h à h	
12	h à h	h à h	
13	h à h	h à h	
14	h à h	h à h	
15	h à h	h à h	
16	h à h	h à h	
17	h à h	h à h	
18	h à h	h à h	
19	h à h	h à h	
20	h à h	h à h	
21	h à h	h à h	
22	h à h	h à h	
23	h à h	h à h	
24	h à h	h à h	
25	h à h	h à h	
26	h à h	h à h	
27	h à h	h à h	
28	h à h	h à h	
29	h à h	h à h	
30	h à h	h à h	
31	h à h	h à h	
TOTAL			

SALARIÉ

Nom :
Prénom :
Tél :

ADHÉRENT

Nom :
Prénom :
Nom d'exploitation :
Commune :
Tél :

RELEVÉ D'HEURES

Mois de :
Date de début de mission :
Date de fin de mission :

TRAVAIL À LA TÂCHE

- Tarif du travail à la tâche au/...../.....
=H / 1000 pieds
- Nombre de pieds :

- Tarif du travail à la tâche au/...../.....
=H / 1000 pieds
- Nombre de pieds :

OBSERVATIONS

Attention : la rémunération à la tâche ne dispense pas l'employeur ou l'utilisateur de tenir des décomptes journaliers de la durée du travail effectuée par le salarié (tableau ci-contre).
Ce type de rémunération ne doit jamais avoir pour effet de rémunérer un salarié à un salaire inférieur au SMIC ou au salaire minimum conventionnel.

Nombre de kilomètres entre le domicile du salarié et l'exploitation (application de la franchise de 40 Kms) : Kms

Signature du salarié	Signature de l'exploitant
Votre signature vaut acceptation	Votre signature vaut acceptation
Exemplaire blanc pour SR AGEM 16, exemplaire bleu pour l'exploitant et exemplaire rose pour le salarié	